

Directives pour la Journée des Jeunes Tireurs

- 1. Date / heures / lieu:** Jeudi 30 juin 2005, 08.00 - 12.00 heures,
Place de tir Schollenholz, Frauenfeld.
- 2. Participant(e)s:** Jeunes Tireurs des années 1985 à 1988 de toutes les Sociétés cantonales et Sous-fédérations de tir (SCT/SF) de la FST. Les qualifications sont l'affaire des SCT/SF. Aucune obligation de licence.

Le nombre des participant(e)s autorisé(e)s est fixé dans le tableau annexé „ Attribution des quotas de participation par SCT/SF. Le tableau est partie intégrante des présentes Directives.
- 3. Tirs:**
 - Genre de concours Individuel et SCT/SF
 - Programme de tir Cible A 10
Exercice: 5 coups, coup par coup en 3 minutes
6 coups, coup par coup en 4 minutes
4 coups, coup par coup, en 2 minutes, marqués à la fin
Les commandements, y compris les temps de tir, sont donnés par haut-parleur.
 - Armes/Munition F ass 90 seul (moyens auxiliaires selon liste de la SAHS).
Toutes les armes doivent être plombées par les armuriers de la Fête, avant le tir, à la Place de tir ou au Centre de tir, à l'Allmend.
La munition est mise à disposition par le DDPS (SAHS); elle sera remise au guichet de la Place de tir de Schollenholz.
 - Classement Classement individuel
Un classement des six meilleurs tireuses ou tireurs sera établi.
Les huit premiers Jeunes Tireurs prendront part au concours pour le titre du roi des Jeunes Tireurs et à l'obtention des médailles d'argent et de bronze.
Classement des SCT et SF.
La moyenne des résultats qui comptent des SCT et SF (arrondie à trois décimales après la virgule détermine le rang
 - Distinctions
 - 1er rang:
 - Titre de "Roi des Jeunes Tireurs"
 - Couronne de lauriers
 - Médaille d'or et Assiette en étain
 - Pris spécial
 - 2è rang:
 - Médaille d'argent et Assiette en étain
 - Prix spécial
 - 3è rang:
 - Médaille de bronze et Assiette en étain
 - prix spécial

4è – 8è rang: - Médaille et Assiette en étain

9è – 60è rang: - Assiette en étain

Médaille-souvenir remise à tous les Jeunes Tireurs et aux chefs des JT des SCT/SF.

Proclamation des résultats :

Jeudi 30 juin 2005, à 14 heures environ, au Centre de Fête, à l'Allmend.

4. Inscription:

Fête fédérale de tir
Frauenfeld 2005
Zürcherstr. 83
Case postale
8510 Frauenfeld

E-Mail: info@frauenfeld05.ch

Inscription à adresser jusqu'au **13 juin 2005** .

5. Autres informations:

Accès

Par les moyens des transports publics à demi-tarif ou en voitures privées, aux frais des participant(e)s. Les attestations pour voyager au moyen des transports publics à demi-tarif peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la SAHS (Forces Terrestres /DDPS), au 031 323 23 06.

Assurances

Tous les participant(e)s aux tirs éliminatoires des SCT/SF et à la Journée des Jeunes Tireurs sont assuré(e)s auprès de l'AAST.

Règles de détail

Les détails de l'organisation de la Journée des Jeunes Tireurs (tels que l'attribution des cibles, l'emplacement de la proclamation des résultats, le ravitaillement, etc.) seront réglés après le délai d'inscription et feront l'objet d'une information particulière.

6. Réclamations:

Toute réclamation sur le déroulement des tirs sera immédiatement annoncée au chef du stand.

Toute réclamation sur le classement doit être faite, par écrit, dans l'heure qui suit la publication du classement, auprès du chef des Concours spéciaux de la FFT05.

L'instance de recours et le Ressort Tir FFT05 qui statue en dernier recours.

Le déroulement de la Journée des Jeunes Tireurs est possible grâce aux contributions de la FST (Dons), de la SAHS (Forces Terrestres/ DDPS) et de la caisse de la Fête fédérale de tir Frauenfeld 05.

Annexe:

Tableau ,Attribution des quotas de participation par SCT/SF.

Frauenfeld, le 15 janvier 2005

CO Fête fédérale de tir Frauenfeld 05
Le chef des Concours spéciaux

Le chef de la Journée des Jeunes Tireurs

Konrad Burgermeister

Konrad Edelmann